



6.2 LES RISQUES LIÉS AUX LASERS

LES RISQUES

- Exposition directe ou diffusée au rayonnement laser
- Brûlures et lésions de la rétine
- Brûlures cutanées
- Risque d'électrisation dû aux tensions élevées de l'alimentation électrique du laser

CONSIGNES

Respecter la signalisation lumineuse à l'entrée de la salle



Risque Laser



Lunette obligatoire



Laser en fonctionnement

- Si le laser est en cours d'utilisation, ne pas entrer sans y être invité
- Prévenir de votre présence (sonnette située à l'intérieur du SAS pour certaines salles)
- Se munir de lunettes de sécurité appropriées aux lasers



Lunettes à choisir en fonction de la longueur d'onde du laser !

- Eviter de «couper» le parcours du faisceau
- Retirer tout objet pouvant réfléchir le faisceau

ATTENTION : L'interruption involontaire du faisceau par des objets réfléchissants tels que : montre, bague, gourmette... peut modifier le trajet de celui-ci, et peut devenir dangereux pour les yeux.

FORMATION : Risque laser Ou : Sensibilisation aux risques lasers
Demandez à votre correspondant formation